



ATELIERS OLYMPIQUES

THÉMATIQUES ABORDÉES

Action éducative à destination des accueils de loisirs et des temps périscolaires.

PUBLIC

Enfants de 7 à 16 ans prenant part aux activités périscolaires proposées par les collectivités. Les enfants de 3 à 6 ans peuvent également être concernés.

NOMBRE DE SÉQUENCE DU CYCLE

Entre 3 et 7

DURÉE DU CYCLE À CHAQUE SÉANCE

2H30

ACTEURS MOBILISÉS

Pilotage : CNOSF

Mise en œuvre opérationnelle : Collectivités (Service jeunesse / Accueil collectifs sans ou avec hébergement) en lien avec la DASEN et / ou la DRJSCS ou DDCSPP

Appui : CROS/CDOS

Soutien dans la mise en œuvre :

- Associations sportives locales.
- Fédérations scolaires (délégations territoriales).

COMMENT S'INSCRIRE DANS LA DEMARCHE

1. Enregistrement par la collectivité sur la plateforme CNOSF
2. Etude du projet par le CNOSF
3. Transmission de l'avis favorable ou défavorable
4. En cas d'avis favorable :
 - Envoi d'un mail de confirmation de la validation au porteur de projet avec mise en relation avec le CROS/CTOS ou CDOS référent sur le territoire.
 - Envoi d'un mail au CROS/CTOS ou CDOS référent pour accompagnement du porteur de projet.
 - Remontée des bilans d'activités et éléments de valorisation via le CROS/CTOS ou CDOS référent.

DÉROULEMENT ET ORGANISATION

Utilisation des thématiques olympiques et sportives comme support d'animation des différentes activités de loisirs et périscolaires.

Inspiré par les deux premiers principes fondamentaux de la Charte Olympique qui placent le sport « au service du développement harmonieux de l'humanité [...] dans le respect des principes éthiques fondamentaux universels », le CNOSF a défini trois objectifs principaux pour les Ateliers Olympiques :

- Mobiliser l'Olympisme comme vecteur d'éducation.
- Diffuser ses valeurs auprès des plus jeunes.
- Sensibiliser les jeunes à la pratique du sport et à ses bienfaits.



Dans le cadre de sa mise en œuvre, l'Atelier Olympique revêt également les objectifs opérationnels suivants :

- Créer les conditions d'un apprentissage des valeurs du sport et de l'Olympisme.
- Organiser des activités impliquant les acteurs du mouvement sportif pour mettre en œuvre le projet et lui donner de la visibilité.
- Impulser une dynamique locale pérenne entre des acteurs différents (institutionnels, collectivités territoriales, sportifs, associatifs, éducatifs, etc.).

Un projet clé en main d'animation d'activités autour de l'Olympisme :

L'animateur territorial et ou l'animateur sportif de club dispose, en fonction de son projet, de différentes pistes d'animation permettant de mettre en situation les enfants et leur faire « manipuler » de manière ludique les préceptes et événements olympiques

- Les Jeux Olympiques peuvent être le support d'activités ludiques et variées : concours, productions manuelles, etc.
- Les activités physiques et sportives restent bien sûr une occasion privilégiée pour la découverte de l'Olympisme, des Jeux Olympiques, des valeurs et symboles associés.

Des activités à géométrie variable :

Le concept se veut souple dans sa mise en œuvre. Il repose sur 3 axes majeurs d'animation :

- Des défis/challenges sportifs adaptés aux infrastructures d'accueil.
- Des ateliers de découverte culturelle et artistique (travaux manuels, visite de musée, etc.).
- Des échanges/rencontres autour de l'Olympisme et ses valeurs.

Sur cette base, le projet d'animation peut se structurer autour d'une journée, d'une semaine, d'une période voire d'une année.

PROLONGEMENT/APPROFONDISSEMENT (LIENS)

Ressources animateurs disponibles sur le site internet du CNOSF
Supports ludiques enfants

